

## Explication de la politique préventive en matière d'alcool et de drogues

L'ORGANISATION mène une politique générale dont l'amélioration du bien-être des travailleurs pendant l'exécution de leur travail fait partie intégrante. C'est dans ce cadre qu'une action préventive en matière de consommation d'alcool et de drogues est également menée au sein de la politique générale de l'ORGANISATION.

La consommation d'alcool et / ou de drogues sur le lieu de travail fait partie des facteurs pouvant avoir un effet négatif sur la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs et de leur entourage. Du point de vue économique, cette consommation liée au travail peut avoir des conséquences importantes, que ce soit au niveau de la productivité ou la qualité du travail fourni, sans compter qu'elle peut également porter atteinte à l'image de l'ORGANISATION.

L'ORGANISATION en appelle donc à la collaboration et au sens des responsabilités de tous ses travailleurs voire des autres personnes éventuellement présentes sur le lieu de travail. Ils doivent contribuer à l'action préventive en matière de consommation d'alcool et de drogues sur le lieu de travail. L'ORGANISATION attend de ses travailleurs et des autres personnes éventuellement présentes sur le lieu de travail qu'ils évitent que la consommation d'alcool et / ou de drogues aboutisse à des situations problématiques tant pour eux que pour d'autres personnes, en adoptant un comportement responsable face à la consommation de ces produits. Nous attendons en outre des membres du personnel dirigeant qu'ils servent d'exemple à l'égard des collaborateurs et qu'ils agissent de manière adéquate en cas de problème.

Vu la situation actuelle de l'entreprise à l'égard de la consommation d'alcool et / ou de drogues liée au travail, il ne semble pas utile à l'ORGANISATION de mettre au point des règles ou consignes détaillées en la matière. L'ORGANISATION pense que les accords existant en termes de fonctionnement des travailleurs et des membres du personnel dirigeant offrent suffisamment de possibilités pour agir de manière adéquate si nécessaire.